

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La police neuchâteloise communique

Double accident à Neuchâtel impliquant un véhicule de police

Ce samedi vers 1100, un automobiliste, habitant de Bevaix et âgé de 25 ans, circulait sur la N5, bretelle d'entrée Maladière direction Bienne. Dans une courbe à gauche, le véhicule a glissé et a percuté le mur à droite de la chaussée pour ensuite traversé les deux voies de circulation en effectuant plusieurs tête-à-queue et finir sa course au milieu de la voie de gauche. Le conducteur a été blessé et transporté à l'hôpital RHNe par une ambulance. Le véhicule a été pris en charge par le dépanneur de service.

Alors que les services de secours étaient sur les lieux de l'accident, un deuxième conducteur, habitant de Neuchâtel et âgé de 56 ans, circulait sur la bretelle d'entrée Maladière direction Bienne. Dans la même courbe que le premier véhicule, son véhicule a glissé et est allé heurter une bordure sise à gauche de la chaussée. Sous l'effet du choc, le véhicule a fait un tête-à-queue et est venu percuter avec son avant gauche, l'arrière gauche d'un véhicule de police qui était stationné sur la bande d'arrêt d'urgence de ladite bretelle avec le message « Accident » ainsi que les feux bleus et warning enclenchés. Lors de ce deuxième accident, il n'y a pas eu de blessé.



Contact :

Cap Alain Saudan
Officier de police judiciaire
Alain.saudan@ne.ch
Tél. 032 889 90 00
www.ne.ch/police

Neuchâtel, le 10 décembre 2022